



AVIS AUX NAVIGATEURS

ÉDITION DE L'EST

Publiée mensuellement par la



GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 – 6
Partie 2 Corrections aux cartes	7 – 16
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	NÉANT
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	17 – 23
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	26 – 31

Direction générale des programmes maritimes
Aides à la navigation

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	=	1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	=	1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	=	3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois sous *La liste cumulative de corrections aux cartes* publiée dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

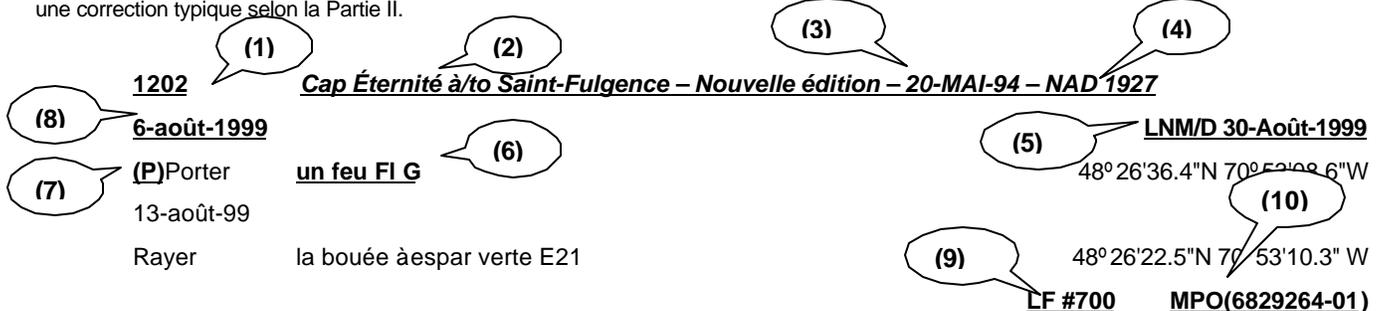
Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *xiii* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie II.



1 - Numéro de la carte

2 - Titre de la carte

3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte

4 - Système de référence géodésique

5 - Dernière correction

6 - Modification de la carte

7 - Type d'avis

8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte

9 - Numéro du Livre des feux/

10 - Numéro de référence

La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou **(L)** dernier **(N)** Avis aux **(9M)** navigateurs / **D**ate. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex. : 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8)

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des cartes marines sont retardées en raison du grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

Terre-Neuve

Centre SCTM - St. John's
Téléphone: (709) 772-2083
Facs: (709) 772-6285

Maritimes

Centre Régional des Opérations des Maritimes
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633
Téléphone: (902) 426-6030
Facs: (902) 426-6334
<http://www.mar.dfo.mpo.gc.ca/cg/ops/roc.htm>
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

Centre SCTM - Sarnia
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237
Téléphone: (519) 337-6360
Facs: (519) 337-2498

Laurentienne

Centre Opérationnel Régional GC\SO\COR
Agent d'information opérationnelle
Téléphone: (418) 648-5410
Facs: (418) 648-7244
Courrier électronique: OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca

Pacifique

Centre régional d'information maritime - (CRIM)
Sans frais dans la région de la Colombie-britannique 1-800-889-8852
Téléphone: (604) 666-6011
Facs: (604) 666-8453
Courrier électronique: RMIC-Pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca
Information - Avis à la navigation
<http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/epages/mcts/notship/notosh2.htm>

SERVICE ENTIÈREMENT OPÉRATIONNEL (SEO) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service entièrement opérationnel (SEO) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SEO signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

Tableau des stations de référence du DGPS au Canada						
Nom de la station	Nos d'ident. des stations de référence	DGPS Ident. station	Position géogr.		Fréquence [kHz]	Bit/s
			Latitude	Longitude		
Cape Race, T.-N.	338, 339	940	46 46 N	53 11 W	315	200
Cape Ray, T.-N.	340,341	942	47 38 N	59 14 W	288	200
Cape Norman, T.-N.	342,343	944	51 30 N	55 49 W	310	200
Rigolet, T.-N.	344,345	946	54 15 N	58 30 W	299	200
Île Partridge, N.-B.	326,327	939	45 14 N	66 03 W	295	200
Pointe Escuminac, N.-B.	332, 333	936	47 04 N	64 48 W	319	200
Fox Island, N.-É.	336,337	934	45 20 N	61 05 W	307	200
Western Head, N.-É.	334,335	935	43 59 N	64 40 W	312	200
Hartlen Point, N.-É. (Prévu pour octobre 2000)	330, 331	937	44 35 N	63 27 W	298	200
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc	312, 313	929	45 19 N	73 19 W	296	200
Lauzon, Qc	316, 317	927	46 49 N	71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup, Qc	318,319	926	47 46 N	69 36 W	300	200
Moisie, Qc	320,321	925	50 12 N	66 07 W	313	200
Trois-Rivières, Qc	314, 315	928	46 23 N	72 27 W	321	200
Warton, Ont.	310,311	918	44 45 N	81 07 W	286	200
Cardinal, Ont.	308, 309	919	44 47 N	75 25 W	306	200
Alert Bay, C.-B.	300, 301	909	50 35 N	126 55 W	309	200
Amphitrite Pt., C.-B.	302, 303	908	48 55 N	125 33 W	315	200
Richmond, C.-B.	304, 305	907	49 11 N	123 07 W	320	200
Sandspit, C.-B.	306,307	906	53 14 N	131 49 W	300	200

ÉQUIPEMENT DGPS - MISE EN GARDE

En plus de la transmission des corrections et autres messages, les stations DGPS de la Garde côtière assurent un service d'intégrité. Lorsqu'une condition de défaillance apparaît ou encore qu'un seuil de tolérance a été dépassé à une station DGPS (défaillance dans le contenu et l'intensité du signal DGPS), un code spécifique est aussitôt diffusé. La transmission de ce code, qui se fait dans un délai de 10 secondes, est en soi l'intégrité du système DGPS et a pour but d'afficher sur l'équipement de l'utilisateur la condition existante à la station. Il existe plusieurs équipements DGPS sur le marché qui ne traitent pas ou encore interprètent mal ce code d'intégrité.

Bien que durant les essais très peu de situations de signal DGPS non conforme se sont produites, les usagers doivent être conscients de la capacité ou non de leur équipement DGPS à bien gérer cette information. Veuillez communiquer avec votre fabricant ou détaillant pour vous assurer que votre équipement pourra traiter ce code.

SIGNAL D'ARRÊT D'UTILISATION DES CORRECTIONS

En plus d'offrir une surveillance des signaux qu'elles transmettent, les stations DGPS assurent également une intégrité des signaux GPS. Advenant le cas qu'un message erroné soit transmis par un satellite, la station DGPS génère immédiatement une alarme qui indique à l'équipement de l'utilisateur de ne pas utiliser la correction pour ce satellite. Cette alarme prend la forme d'une valeur de correction (en mètres), c'est-à-dire que la correction est aussitôt changée pour une valeur spécifique qui, une fois reconnue, force l'équipement DGPS à arrêter d'utiliser le satellite dans son calcul de position. Malheureusement, il est arrivé quelques cas où des équipements sur le marché ne reconnaissaient pas adéquatement cette valeur et même l'appliquaient comme étant une correction. Cela peut résulter en des erreurs de position pouvant atteindre jusqu'à 15 kilomètres lorsque le récepteur est en mode DGPS.

Veuillez communiquer avec votre fabricant ou détaillant pour vous assurer que votre équipement pourra traiter adéquatement cette valeur de correction.

DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: _____ Destination: _____

Vessel position at the beginning of the anomaly /

Position du navire au début de l'anomalie : _____

Vessel position at the end of the anomaly /

Position du navire à la fin de l'anomalie : _____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: _____ Duration / Durée: _____

Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le récepteur: _____

DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.: _____ kHz SS: _____ dB SNR: _____ dB

DOP Geometry / Géométrie DOP : _____

User receiver operates correctly with other DGPS sites? /

Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui ___ No / Non ___

Comments / Commentaires: _____

Point of contact / Personne-ressource: Name/ Nom: _____

Phone / Téléphone : _____

Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: _____ Speed / Vitesse: _____ KTS

Temp. °C: _____ VIS: _____ N.M.

Sea State / État de la mer : _____

Bearing and range to electrical storm /

Direction et distance de l'orage : _____

Time of the storm / Heure de l'orage: _____ UTC

Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment informations / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabricant: _____ Model: _____

DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabricant : _____ Model: _____

Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : _____ No / Non : _____

DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non : _____

If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:

ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: _____ Model: _____

Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : _____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

1) Fax / Par télécopieur : 613-998-8428 attention Aides à la navigation

2) Mail / Par la poste: Director, Navigation Systems Branch
Department of Fisheries and Oceans
200 Kent Street, Station 5130
Ottawa, ON
K1A 0E6

Directeur, Direction des systèmes à la navigation maritimes
Ministère des Pêches et Océans
200, rue Kent, Station 5130
Ottawa, ON
K1A 0E6

Canada

Legend/Légende

- Position** : Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.
La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
- KTS** : Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
- N.M.** : Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
- Freq. kHz** : Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz .
- SS** : Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.
- SNR** : Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel .
- DOP (dilution of precision)** : Measure of the geometrical «strength » of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la « force » géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10
- SVCEI / ECDIS** : Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes
Electroniques et d'Information .

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Surintendant, Informations et publications
Direction générale des programmes maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

Téléphone - (613) 990-3037
Facsimilé - (613) 998-8428

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST (Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre) _____

ÉDITION DE L'OUEST (Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) _____

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS .
NOUVELLE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS .

*N^o d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette
ou*

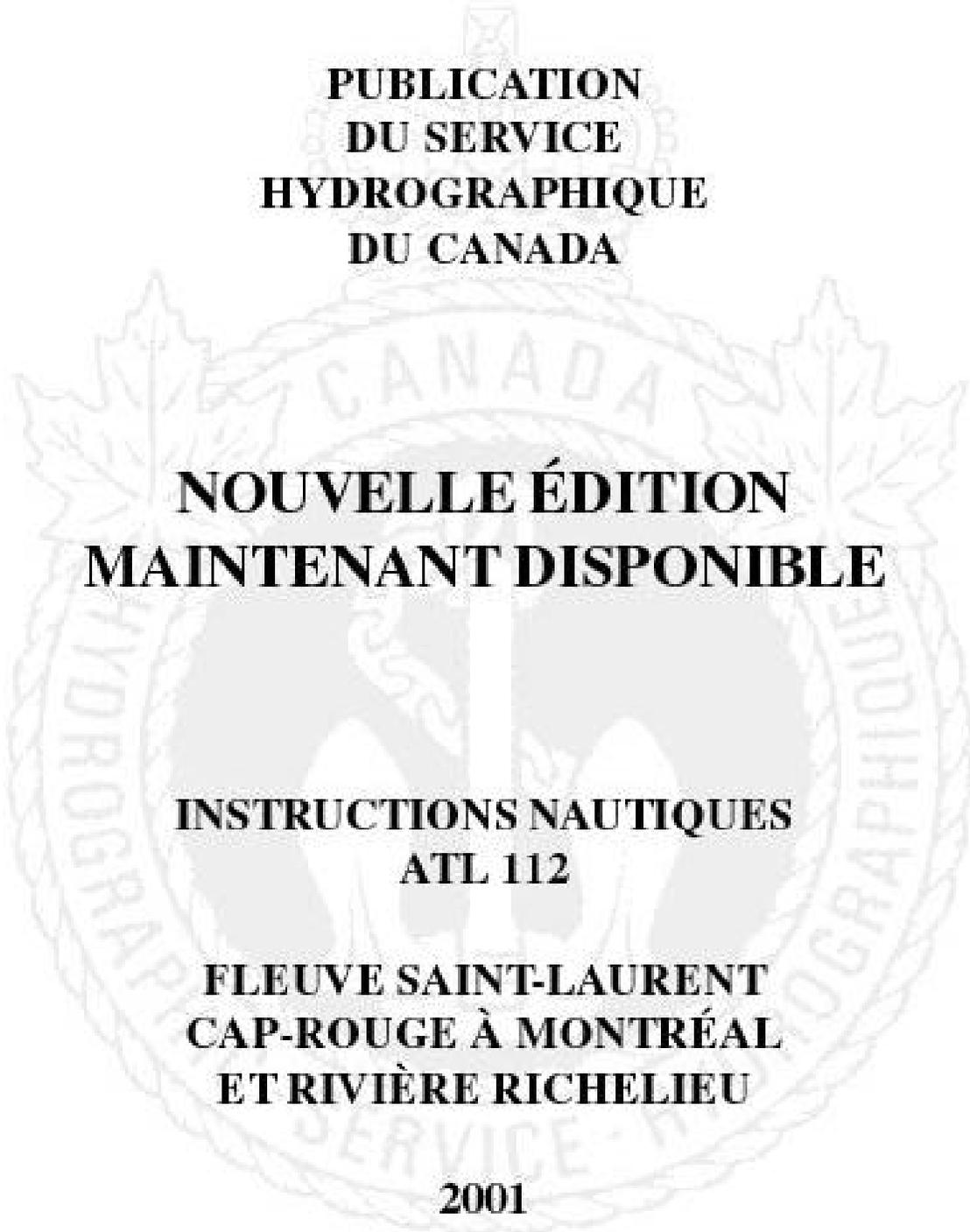
Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire.

INDEX

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes électroniques de navigation S-57.....	3
- Cartes marines.	1
- Liste cumulative de corrections aux cartes.	1
- Liste des cartes corrigées à la main.....	3
- Liste des cartes non corrigées à la main.....	4
PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - Modification à l'Édition Annuelle 2001 des Avis aux navigateurs.	5
- Nouvelle édition du Livre des feux, des bouées et des signaux de brume - Côte de l'Atlantique - 2001.	5
TRANSPORTS CANADA - Règlement abrogeant la désignation de certains ports publics et installations portuaires publiques.	6
- Règlement sur les ports publics et les installations portuaires publiques.	5

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
1203	7	4661	13	6426	1
1235	7	4703	13	6427	1
LC 1236	7,8	4722	13	6428	1
1313	8	4744	13	6429	1
2042	9	4745	13	6430	1
2202	9	4830	14	6432	1
2203	9	LC 4831	14	LC 8011	16
2241	9	LC 4832	14	LC 8012	16
LC 2243	10	4848	14,15		
LC 2245	10	5179	15		
2284	10	6037	15		
2289	10	6218	15		
2293	1	6251	15,16		
2294	10	6408	1		
LC 2301	10	6409	1		
2311	10	6410	1		
LC 4001	10	6411	1		
LC 4015	10,11	6412	1		
LC 4022	11	6415	1		
LC 4049	11	6416	1		
4594	11	6421	1		
4624	11	6422	1		
4635	11	6423	1		
4639	11,12	6424	1		
4641	12,13	6425	1		



**PUBLICATION
DU SERVICE
HYDROGRAPHIQUE
DU CANADA**

**NOUVELLE ÉDITION
MAINTENANT DISPONIBLE**

**INSTRUCTIONS NAUTIQUES
ATL 112**

**FLEUVE SAINT-LAURENT
CAP-ROUGE À MONTRÉAL
ET RIVIÈRE RICHELIEU**

2001

**PARTIE 1 – Édition 05/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes marines.

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	PUBLIÉE	CAT#	PRIX
Nouvelles éditions					
2293	Byng Inlet and Approaches	1:12:000	30-Mar-01	3	\$20.00
6408	Cache Island to Rabbitskin River	1:50:000	11-Mai-01	4	\$12.00
6409	Rabbitskin River to Fort Simpson	1:25:000	11-Mai-01	4	\$12.00
6410	Fort Simpson to Trail River	1:50:000	11-Mai-01	4	\$12.00
6411	Trail River to Camsell Bend	1:50:000	11-Mai-01	4	\$12.00
6412	Camsell Bend to McGern Island	1:50:000	11-Mai-01	4	\$12.00
6415	Three Finger Creek to Saline Island	1:50:000	11-Mai-01	4	\$12.00
6416	Saline Island to Police Island	1:50:000	11-Mai-01	4	\$12.00
6421	Hardie Island to Fort Good Hope	1:50:000	11-Mai-01	4	\$12.00
6422	Fort Good Hope to Askew Islands	1:50:000	11-Mai-01	4	\$12.00
6423	Askew Islands to Bryan Island	1:50:000	11-Mai-01	4	\$12.00
6424	Bryan Island to Travillant River	1:50:000	11-Mai-01	4	\$12.00
6425	Travillant River to Adam Cabin Creek	1:50:000	11-Mai-01	4	\$12.00
6426	Mackenzie River - KM 1400 to KM 1480	1:50:000	11-Mai-01	4	\$12.00
6427	Point Separation to Aklavik Channel	1:50:000	11-Mai-01	4	\$12.00
6428	Aklavik Channel to Napoiak Channel Including Aklavik Channel to Aklavik	1:50:000	11-Mai-01	4	\$12.00
6429	Kilometre 1580 to Kilometre 1645 including East Channel (Inuvik to Kilometre 1645)	1:50:000	11-Mai-01	4	\$12.00
6430	East Channel (Kilometre 1645 to Kilometre 1710)	1:50:000	11-Mai-01	4	\$12.00
6432	East Channel (Kilometre 1500 to Inuvik)	1:50:000	11-Mai-01	4	\$12.00

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Liste cumulative de corrections aux cartes.

La liste de corrections ci-incluse a trait aux cartes qui ont été touchées par des éditions des Avis aux navigateurs du 30-avril-2001 au 25-mai-2001.

Numéro de la Carte	Date d'édition de l'Avis aux navigateurs
1203	11-MAI-2001
1235	11-MAI-2001
L/C1236	25-MAI-2001, (P)25-MAI-2001, 04-MAI-2001
1313	11-MAI-2001
2042	25-MAI-2001
2202	04-MAI-2001
2203	25-MAI-2001

PARTIE 1 – Édition 05/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Numéro de la Carte	Date d'édition de l'Avis aux navigateurs
2241	04-MAI-2001
L/C2243	18-MAI-2001
L/C2245	18-MAI-2001
2284	18-MAI-2001
2289	04-MAI-2001
2293	(30-MAR-2001 Nouvelle édition)
2294	18-MAI-2001
L/C2301	25-MAI-2001
2311	25-MAI-2001
3001	25-MAI-2001, (23-FEV-2001 Nouvelle édition)
L/C3002	25-MAI-2001
3313	18-MAI-2001, 11-MAI-2001
3441	11-MAI-2001
L/C3462	11-MAI-2001
3476	18-MAI-2001, 11-MAI-2001
3526	(23-FEV-2001 Nouvelle édition)
3527	(06-AVR-2001 Nouvelle édition)
3545	(23-FEV-2001 Réimpression)
3549	25-MAI-2001
3550	25-MAI-2001
3598	25-MAI-2001
3601	11-MAI-2001
L/C3605	25-MAI-2001
3606	11-MAI-2001, (23-FEV-2001 Nouvelle édition)
3744	25-MAI-2001
3808	11-MAI-2001
3809	11-MAI-2001
3931	(23-MAR-2001 Réimpression)
L/C4001	25-MAI-2001
L/C4015	04-MAI-2001
L/C4022	04-MAI-2001
L/C4049	25-MAI-2001
4594	11-MAI-2001
4624	11-MAI-2001
4635	25-MAI-2001, 04-MAI-2001
4639	25-MAI-2001
4641	18-MAI-2001
4661	25-MAI-2001
4703	04-MAI-2001
4722	04-MAI-2001
4744	04-MAI-2001
4745	04-MAI-2001
4830	18-MAI-2001, 11-MAI-2001
L/C4831	11-MAI-2001
L/C4832	18-MAI-2001, 11-MAI-2001
4848	04-MAI-2001
5179	04-MAI-2001
6037	25-MAI-2001
6218	04-MAI-2001
6251	18-MAI-2001
6408	(11-MAI-2001 Nouvelle édition)
6409	(11-MAI-2001 Nouvelle édition)
6410	(11-MAI-2001 Nouvelle édition)
6411	(11-MAI-2001 Nouvelle édition)
6412	(11-MAI-2001 Nouvelle édition)
6415	(11-MAI-2001 Nouvelle édition)
6416	(11-MAI-2001 Nouvelle édition)
6421	(11-MAI-2001 Nouvelle édition)
6422	(11-MAI-2001 Nouvelle édition)
6423	(11-MAI-2001 Nouvelle édition)

**PARTIE 1 – Édition 05/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

Numéro de la Carte	Date d'édition de l'Avis aux navigateurs
6424	(11-MAI-2001 Nouvelle édition)
6425	(11-MAI-2001 Nouvelle édition)
6426	(11-MAI-2001 Nouvelle édition)
6427	(11-MAI-2001 Nouvelle édition)
6428	(11-MAI-2001 Nouvelle édition)
6429	(11-MAI-2001 Nouvelle édition)
6430	(11-MAI-2001 Nouvelle édition)
6432	(11-MAI-2001 Nouvelle édition)
7010	11-MAI-2001
7083	04-MAI-2001
7760	04-MAI-2001
7770	04-MAI-2001
L/C8011	25-MAI-2001
L/C8012	25-MAI-2001

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes électroniques de navigation S-57.

- Note: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de: Nautical International Inc.
B.P.127, Station C
St. John's, Terre-Neuve
A1C 5H5
Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634
Télécopieur: 709-576-0636
- (2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.

PRODUIT EN CIRCULATION				
NUMÉRO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE			
CA470005	North Pender Island to/à Thetis Island			
CA370367	Juan de Fuca Strait to/à Strait of Georgia - Western portion part 1 of 2			
CA370368	Juan de Fuca Strait to/à Strait of Georgia - Eastern portion part 2 of 2			
CA573247	Indian Harbour to Pike Bay			
CA476073	Fermeuse Harbour			
CA476074	Aquaforte Harbour			
CA576301	Long Harbour, Erco Wharf			
CA576302	Buffett Harbour			
CA476802	Bacalhao Island to Black Island			
CA476803	Bacalhao Island to Black Island			
CA476804	Bacalhao Island to Black Island			
CA570033	Port Hardy			
CA570186	Bedwell Harbour to/à Georgeson Passage			
CA570187	Pender Canal			
CA570188	Telegraph Harbour and/et Preedy Harbour			
CA473035	Whaleback Shoal to/au Summerland Group			
CA273096	Lake Ontario/Lac Ontario			
CA376106	Cape Pine to/à Renew's Harbour			
CA576143	Iona and/et Grand Narrows			

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Liste des cartes corrigées à la main.

Remplace la liste des cartes corrigées à la main publiée dans l'Édition #03/01.

La présente est une liste de cartes, lesquelles, après la date de leur publication, sont corrigées à la main d'après les renseignements publiés dans les Avis aux navigateurs. Le SHC ne fournit plus de liste de corrections pour ces cartes. Vous

**PARTIE 1 – Édition 05/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

pouvez dorénavant les obtenir sur le site Internet des Avis aux navigateurs <http://www.notmar.com>

1310	2059	L/C 2228	2299	6112	6422
1311	L/C 2060	2235	L/C 2300	6201	6423
1409	2061	2241	L/C 2301	6206	6424
1410	2064	L/C 2243	L/C 2302	6212	6425
1411	2067	L/C 2244	2303	6213	6426
1432	2069	L/C 2245	2304	6214	6427
1433	2070	2250	2305	6216	6428
1434	2077	2251	2306	6217	6429
1435	2085	2257	2307	6251	6430
1436	L/C 2100	2258	2308	6281	6431
1437	L/C 2110	2259	2309	6310	6432
1438	L/C 2120	2268	2310	6408	6433
1439	L/C 2121	2273	2311	6409	6434
L/C 2000	L/C 2122	2274	2312	6410	6435
2006	L/C 2123	2282	2313	6411	6436
2007	2165	2283	2314	6412	6437
2017	2181	L/C 2284	2315	6413	6438
2018	L/C 2200	2286	2318	6414	6441
2042	L/C 2201	2289	6105	6415	6451
2043	2218	2291	6106	6416	6452
2049	2221	2292	6107	6417	6453
2050	2222	2293	6108	6418	6454
2053	2223	2294	6109	6419	6455
2054	2225	2297	6110	6420	
2058	2226	2298	6111	6421	

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Liste des cartes non corrigées à la main.

Remplace la liste des cartes non corrigées à la main depuis l'Édition #03/01.

La présente est une liste à jour des cartes, lesquelles, après la date de leur publication ne sont pas corrigées à la main. Une liste des corrections est disponible sur demande pour chacune de ces cartes. Cette demande doit être faite par écrit à Information Nautique, Service hydrographique du Canada, ministère des Pêches et Océans, Ottawa, Ontario, K1A 0E6. Veuillez indiquer la date de la dernière édition de la carte.

1350	2026	3055	6028	6218	6268	6356
1351	2029	3056	6030	6240	6269	6357
1361	2048	3057	6035	6241	6270	6358
1509	2055	3058	6036	6242	6271	6359
1512	2086	3062	6037	6243	6272	6360
1551	2140	3080	6038	6247	6273	6368
1553	2204	3311	6050	6248	6274	6369
1554	2205	3312	6100	6249	6285	6370
1555	2261	3313	6101	6258	6286	6371
2011	2266	3488	6205	6259	6287	6390
2021	2267	3489	6209	6260	6311	6505
2023	2400	4145	6211	6263	6341	6506
2024	3052	6023	6212	6264	6354	6730
2025	3053	6026	6215	6267	6355	

La présente est une liste des cartes qui ne sont pas corrigées à la main suivant leur date de publication. Le SHC ne fournit plus de liste de corrections pour ces cartes. Vous pouvez dorénavant les obtenir sur le site Internet des Avis aux navigateurs <http://www.notmar.com>

1400	1515	2028	2206	4141	6207
1510	1550	2044	2260	4142	C-4
1513	1552	2202	3050	6021	
1514	2022	2203	3061	6022	

PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - Modification à l'Édition Annuelle 2001 des Avis aux navigateurs.

PAGE A8-2

Sous le paragraphe (9) **Grands Bancs de Terre-Neuve** – Ajouter le paragraphe suivant:

10 Déroit de Belles Isle et ses approches

- 10.1 Les navigateurs sont avisés qu'ils peuvent rencontrer d'importantes concentrations de bateaux de pêche lors de la saison de navigation dans le Déroit de Belle Isle et ses approches.
- 10.2 Les navires faisant route dans ce secteur sont priés de naviguer avec prudence afin d'éviter les risques d'abordage avec les bateaux en train de pêcher.
- 10.3 Les navigateurs peuvent communiquer auprès du centre SCTM situé à St. Anthony, *St. Anthony radio Garde côtière*, pour toute information concernant les activités de pêche.

Renommer le paragraphe **10** pour lire **11**

PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - Nouvelle édition du Livre des feux, des bouées et des signaux de brume - Côte de l'Atlantique - 2001.

L'Édition 2001 du Livre des feux, des bouées et des signaux de brume - Côte de l'Atlantique a été publiée. Cette publication renferme les modifications annoncées dans les Avis aux navigateurs jusqu'à l'édition mensuelle No. 2 de 2001. Le coût de cette publication est de \$29.95.

On peut se procurer cette publication par l'entremise des vendeurs accrédités du Service hydrographique du Canada. Une liste des vendeurs accrédités par le Service hydrographique du Canada est disponible sur le site Internet <http://www.charts.gc.ca>

TRANSPORTS CANADA - Règlement sur les ports publics et les installations portuaires publiques.

Transports Canada souhaite vous informer que la partie 1 du *Règlement sur les ports publics et les installations portuaires publiques* (RPPIPP) a été approuvée par la gouverneure en conseil et est entrée en vigueur le 26 avril 2001. Le Règlement sera publié dans la partie II de la *Gazette du Canada* le 9 mai 2001.

La partie 1 du RPPIPP désigne officiellement ports publics certains plans d'eau navigables, y compris l'estran, relevant du Parlement. Elle permet d'établir une liste exhaustive des ports publics en faisant état de leurs limites respectives et, de ce fait, de résoudre les problèmes posés par les points de repères désuets et les références imprécises. Le Règlement permettra également de continuer l'abrogation des désignations de ports publics précédemment entreprise en vertu du *Règlement abrogeant la désignation de certains ports publics et installations portuaires publiques*, entré en vigueur le 31 mars 1999. Ce Règlement n'affecte nullement la propriété de l'estran ou des lits de ports des zones visées.

Vous pouvez obtenir le Règlement à partir du site Internet à <http://www.tc.gc.ca/Actsregs/cma-lmc/lmc33.html>. Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez obtenir un exemplaire du Règlement en contactant M^{me} Anika Chassé au (613) 990-9626.

PARTIE 1 – Édition 05/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Tous commentaires ou toutes questions devraient être acheminés à :

Transports Canada
Directrice
Sociétés et biens portuaires
330, rue Sparks
Place de Ville, Tour C
Ottawa (Ontario)
K1A 0N5
Télécopieur : (613) 954-0838

TRANSPORTS CANADA - Règlement abrogeant la désignation de certains ports publics et installations portuaires publiques.

Avis est par les présentes donné que, aux termes du paragraphe 2(3) du *Règlement abrogeant la désignation de certains ports publics et installations portuaires publiques*, DORS/99-157, l'installation portuaire publique suivante a été transférée. Conséquemment, la désignation du port public connexe a été abrogée :

Installation portuaire publique	Province	Date du transfert et abrogation	Nouveau propriétaire	Port public connexe
Walton	Nouvelle-Écosse	31 mars 2001	La municipalité du district de East Hants	Walton

Par suite de la cession, Transports Canada n'a plus le pouvoir de réglementer ces eaux. Par conséquent, le capitaine de port qui avait été nommé par le fédéral et dont la principale responsabilité était l'administration du *Règlement sur les ports publics*, a été démis. Cependant, d'autres ministères fédéraux conservent leurs pouvoirs dans le port. Pour recevoir une liste des autres personnes-ressources du fédéral, veuillez communiquer avec M^{me} Anika Chassé au (613) 990-9626.

R.K. Morriss
Directeur général
Programmes portuaires et cession

**PARTIE 2 – Édition 05/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

1203 - Tadoussac à/to Cap Éternité - Nouvelle édition - 04-JAN-1985 - Nad 1927

11-MAI-2001 LNM/D. 15-SEP-2000
Porter un réflecteur radar vis-à-vis la balise 48°06'28.5"N 069°41'03.4"W
(CCG-L01-027) MPO(6406266-01)

Porter un réflecteur radar vis-à-vis le feu 48°08'20.0"N 069°43'40.9"W
(CCG-L01-028) LL(1784) MPO(6406267-01)

1203 - Tadoussac - Nouvelle édition - 04-JAN-1985 - Nad 1927

11-MAI-2001 LNM/D. 15-SEP-2000
Porter un réflecteur radar vis-à-vis le feu sur le feu F G de l'Anse à l'Eau
(CCG-L01-028) LL(1784) MPO(6406267-01)

1235 - Pointe au Boisvert à/to Cap de la Tete au Chien - Nouvelle édition - 31-MAR-2000 - NAD 1983

11-MAI-2001 LNM/D. 02-MAR-2001
Porter un réflecteur radar vis-à-vis la balise 48°06'28.4"N 069°41'02.2"W
(CCG-L01-027) LL(6778.2) MPO(6406266-01)

Porter un réflecteur radar vis-à-vis le feu 48°08'19.7"N 069°43'38.4"W
(CCG-L01-028) LL(1784) MPO(6406267-01)

Porter un réflecteur radar vis-à-vis le feu 48°08'57.1"N 069°14'18.4"W
(CCG-L01-032) LL(1756.4) MPO(6406271-01)

L/C1236 - Godbout - Nouvelle édition - 25-SEP-1998 - NAD 1983

25-MAI-2001 LNM/D. 09-FEB-2001
Remplacer la profondeur de 4 mètres par 0 mètre 9 décimètres 49°19'27.4"N 067°35'24.7"W
Une annexe graphique incluant les changements susmentionnés sera disponible à une date ultérieure.
MPO(6406276-01)

Rayer la profondeur de 2 mètres 7 décimètres 49°19'20.7"N 067°35'28.5"W
Une annexe graphique incluant les changements susmentionnés sera disponible à une date ultérieure.
MPO(6406276-02)

Remplacer la profondeur de 6 mètres 2 décimètres par une sonde découvriante de 1 mètre 4 décimètres 49°19'17.7"N 067°35'36.9"W
Une annexe graphique incluant les changements susmentionnés sera disponible à une date ultérieure.
MPO(6406276-03)

Remplacer la profondeur de 2 mètres 3 décimètres par une sonde découvriante de 1 mètre 5 décimètres 49°19'19.4"N 067°35'32.1"W
Une annexe graphique incluant les changements susmentionnés sera disponible à une date ultérieure.
MPO(6406276-04)

Remplacer la profondeur de 2 mètres 3 décimètres par une sonde découvriante de 1 mètre 4 décimètres 49°19'18.5"N 067°35'34.5"W
Une annexe graphique incluant les changements susmentionnés sera disponible à une date ultérieure.
MPO(6406276-05)

Porter une sonde découvriante de 1 mètre 6 décimètres 49°19'20.4"N 067°35'29.2"W
Une annexe graphique incluant les changements susmentionnés sera disponible à une date ultérieure.
MPO(6406276-06)

**PARTIE 2 – Édition 05/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

Remplacer	la profondeur de 1 mètre 7 décimètres par une sonde découvrante de 2 mètres Une annexe graphique incluant les changements susmentionnés sera disponible à une date ultérieure.	49°19'17.2"N 067°35'37.7"W <i>MPO(6406276-07)</i>
Porter	une profondeur de 4 mètre 4 décimètres Une annexe graphique incluant les changements susmentionnés sera disponible à une date ultérieure.	49°19'27.1"N 067°35'22.7"W <i>MPO(6406276-08)</i>
Porter	une profondeur de 2 mètres 9 décimètres Une annexe graphique incluant les changements susmentionnés sera disponible à une date ultérieure.	49°19'23.6"N 067°35'33.4"W <i>MPO(6406276-09)</i>
Porter	une profondeur de 8 mètres 5 décimètres Une annexe graphique incluant les changements susmentionnés sera disponible à une date ultérieure.	49°19'19.8"N 067°35'28.3"W <i>MPO(6406276-10)</i>
Porter	une profondeur de 9 mètres 9 décimètres Une annexe graphique incluant les changements susmentionnés sera disponible à une date ultérieure.	49°19'16.1"N 067°35'31.6"W <i>MPO(6406276-11)</i>
Porter	une profondeur de 2 mètres Une annexe graphique incluant les changements susmentionnés sera disponible à une date ultérieure.	49°19'26.2"N 067°35'22.8"W <i>MPO(6406276-12)</i>
Porter	une profondeur de 1 mètre Une annexe graphique incluant les changements susmentionnés sera disponible à une date ultérieure.	49°19'25.1"N 067°35'31.3"W <i>MPO(6406276-13)</i>
Porter	une profondeur de 4 mètres 8 décimètres Une annexe graphique incluant les changements susmentionnés sera disponible à une date ultérieure.	49°19'20.4"N 067°35'33.8"W <i>MPO(6406276-14)</i>
Rayer	la profondeur de 5 mètres 7 décimètres Une annexe graphique incluant les changements susmentionnés sera disponible à une date ultérieure.	49°19'25.4"N 067°35'30.6"W <i>MPO(6406276-15)</i>
(P)Porter	Construction portuaire Des modifications aux infrastructures portuaires ont été apportées. Le quai a été enroché à sa base du côté sud et ces roches ne sont pas visibles à marée haute. Une annexe graphique incluant les changements susmentionnés sera disponible à une date ultérieure.	49°19'20.0"N 067°35'30.0"W <i>MPO(6406295-01)</i>
1313 - Batiscan au/to Lac Saint-Pierre - Nouvelle édition - 28-JUL-2000 - NAD 1983		
11-MAI-2001		LNMD. 27-APR-2001
Modifier	F G 33m 6M pour lire Iso G 2s 33m 6M vis-à-vis le feu	46°24'01.1"N 072°27'16.7"W <i>(CCG-L01-033) LL(2068) MPO(6406272-01)</i>
Remplacer	le caisson qui couvre et découvre par un caisson	46°17'27.4"N 072°42'27.2"W <i>MPO(6406289-01)</i>

**PARTIE 2 – Édition 05/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

Remplacer le caisson qui couvre et découvre par un caisson 46°17'24.5"N 072°42'20.6"W
MPO(6406289-02)

Remplacer le caisson qui couvre et découvre par un caisson 46°17'20.7"N 072°42'12.9"W
MPO(6406289-03)

2042 - B-C - Nouvelle édition - 07-OCT-1994 - NAD 1983

25-MAI-2001 LNM/D. 08-SEP-2000
Coller l'annexe graphique ci-incluse 43°06'48.0"N 079°11'42.0"W
MPO(6500417-01)

2202 - Port Severn to/à Tomahawk Island - Nouvelle édition - 26-MAR-1999 - Nad 1927

04-MAI-2001 LNM/D. 23-MAR-2001
Déplacer la bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée MN5 de 44°51'44.0"N 079°50'58.0"W
à 44°51'43.0"N 079°50'57.0"W
(CCG-D01-035) LL(895.5) MPO(6601475-01)

2203 - Raspberry Island to/à Isle of Pines - Feuille 2 - Nouvelle édition - 30-JUN-2000 - Nad 1927

25-MAI-2001 LNM/D. 23-MAR-2001
Porter un câble sous-marin à haute tension joignant 45°33'32.2"N 080°30'01.0"W
45°33'30.5"N 080°30'05.0"W
45°33'31.0"N 080°30'25.0"W
et 45°33'26.6"N 080°30'27.5"W
MPO(6601485-01)

2203 - Pointe au Baril - Feuille 2 - Nouvelle édition - 30-JUN-2000 - Nad 1927

25-MAI-2001 LNM/D. 23-MAR-2001
Porter un câble sous-marin à haute tension joignant un point situé 093°, 258m du feu antérieur de Pointe au Barils,
au point situé 108°, 180m du feu antérieur de Pointe au Barils,
au point situé 261°, 258m du feu antérieur de Pointe au Barils,
et au point situé 258°, 270m du feu antérieur de Pointe au Barils
MPO(6601485-01)

2241 - Port Severn to/à Christian Island - Carte Nouvelle - 30-JUL-1999 - NAD 1983

04-MAI-2001 LNM/D. 15-DEC-2000
Remplacer la bouée à espar de tribord rouge marquée GB6 par une bouée charpente cardinale Ouest, lumineuse, jaune, noire, jaune, Q(9) 15s marquée MC 44°59'38.7"N 080°05'02.3"W
(CCG-D01-030) LL(902.4) MPO(6601470-01)

Remplacer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FI G, marqué MN5 par une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FI G, marqué MN5 44°51'43.2"N 079°50'56.4"W
(D2001-035) LL(895.5) MPO(6601475-02)

2241 - Waubaushene - Carte Nouvelle - 30-JUL-1999 - NAD 1983

04-MAI-2001 LNM/D. 15-DEC-2000
Porter une bouée à espar de babord verte marquée MC41 44°45'39.8"N 079°42'31.7"W
(CCG-D01-027) MPO(6601468-01)

**PARTIE 2 – Édition 05/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

L/C2243 - Bateau Island to/à Byng Inlet - Nouvelle édition - 30-AOU-1985 - Nad 1927

18-MAI-2001		LNM/D. 09-MAR-2001
Porter	un réflecteur radar	45°20'24.2"N 080°18'55.2"W
		MPO(6601488-01)

L/C2245 - Beaverstone Bay to/à Lonely Island and/et McGregor Bay - Nouvelle édition - 06-JUN-1986 - Nad 1927

18-MAI-2001		LNM/D. 20-APR-2001
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec une sonde découvriante de 1pi	46°00'15.9"N 081°42'27.4"W
		MPO(6601480-01)

2284 - Parry Sound and Approches/et les approches - Nouvelle édition - 04-AOU-2000 - NAD 1983

18-MAI-2001		LNM/D. (641-1995)
Porter	un réflecteur radar	45°20'24.3"N 080°18'54.7"W
		MPO(6601488-01)

2289 - Giants Tomb Island to/à Lone Rock - Nouvelle édition - 16-OCT-1987 - Inconnu

04-MAI-2001		LNM/D. 14-JUL-2000
Remplacer	la bouée à espar de tribord rouge marquée GB6 par une bouée charpente cardinale Ouest, lumineuse, jaune, noire, jaune, Q(9) 15s, marquée MC	44°59'30.0"N 080°05'18.0"W
		(CCG-D01-030) LL(902.4) MPO(6601470-01)

2294 - Little Current and Approches/et les approches - Nouvelle édition - 25-FEV-2000 - NAD 1983

18-MAI-2001		LNM/D. 13-APR-2001
Porter	une roche à une profondeur connue de 5 pieds	45°58'56.0"N 081°53'04.5"W
		MPO(6601483-01)
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 1 pied	45°58'47.7"N 081°54'12.6"W
		MPO(6601487-01)
Rayer	l'épave montrant une portion de la superstructure	45°59'16.0"N 081°56'03.3"W
		MPO(6601489-01)
Porter	une épave WK avec une profondeur connue de 3 pieds	45°59'18.0"N 081°56'04.0"W
		MPO(6601489-02)

L/C2301 - Passage Island to/à Thunder Bay - Nouvelle édition - 22-FEV-1991 - US Standard Datum

25-MAI-2001		LNM/D. 14-JUL-2000
Coller	l'annexe graphique ci-incluse	48°07'00.0"N 088°42'00.0"W
		MPO(6500416-01)

2311 - Thunder Cape to/à Pigeon River - Nouvelle édition - 23-AVR-1999 - NAD 1983

25-MAI-2001		LNM/D. 14-JUL-2000
Coller	l'annexe graphique ci-incluse	48°07'00.0"N 088°42'00.0"W
		MPO(6500416-01)

L/C4001 - Gulf of Maine to Strait of Belle Isle /au Détroit de Belle Isle - Nouvelle édition - 01-DEC-1995 - NAD 1983

25-MAI-2001		LNM/D. 13-APR-2001
Porter	une plate-forme de production avec la légende TERRA NOVA	46°28'18.6"N 048°28'30.6"W
		(H99-046) MPO(6829458-01)

L/C4015 - Sydney to Saint-Pierre - Nouvelle édition - 24-JUL-1992 - Nad 1927

04-MAI-2001		LNM/D. 09-MAR-2001
Porter	une bouée charpente cardinale Ouest, lumineuse, jaune, noire, jaune, Q (9) 15s	47°37'13.1"N 059°20'14.6"W
		(N1999-092) LL(173.100) MPO(6829455-01)

**PARTIE 2 – Édition 05/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter une bouée charpente cardinale Ouest, lumineuse, jaune, noire, 47°34'59.3"N 059°15'42.5"W
jaune, VQ (9) 10s
(N1999-093) LL(173.120) MPO(6829456-01)

L/C4022 - Cabot Strait and Approaches, Scatarie Island to Anticosti Island - Nouvelle édition - 27-DEC-1991 - Nad 1927

04-MAI-2001 LNM/D. 23-MAR-2001
Porter une bouée charpente cardinale Ouest, lumineuse, jaune, noire, 47°37'13.0"N 059°20'14.4"W
jaune, Q (9) 15s
(N1999-092) LL(173.100) MPO(6829455-01)

Porter une bouée charpente cardinale Ouest, lumineuse, jaune, noire, 47°34'59.3"N 059°15'42.3"W
jaune, VQ (9) 10s
(N1999-093) LL(173.120) MPO(6829456-01)

**L/C4049 - Grand Bank, Northern Portion/Grand Banc, Partie Nord to/à la Flemish Pass - Nouvelle édition - 19-MAI-1995
- NAD 1983**

25-MAI-2001 LNM/D. (1712-1998)
Porter une zone de sécurité avec la légende TERRA NOVA joignant 46°27'30.6"N 048°30'12.0"W
46°27'06.0"N 048°27'24.6"W
46°29'33.0"N 048°27'17.4"W
46°29'39.0"N 048°29'30.0"W
et 46°27'30.6"N 048°30'12.0"W
(H1999-046) MPO(6829458-02)

4594 - Thimble Tickles to Bagg Head including New Bay - Carte Nouvelle - 02-JAN-1959 - Inconnu

11-MAI-2001 LNM/D. 27-APR-2001
Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse, verte, FIG, marquée DW1 49°29'33.4"N 055°17'08.7"W
(N1999-072) LL(344.600) MPO(6829391-01)

4624 - Long Island to/a St. Lawrence Harbours - Nouvelle édition - 07-JAN-2000 - NAD 1983

11-MAI-2001
Rayer la profondeur de 14 mètres 5 décimètres, et la légende Repd 1987 46°54'38.8"N 055°20'56.9"W
PA
MPO(6829374-01)

4635 - Cape Ray to La Poile Bay - Nouvelle édition - 24-JUN-1983 - Inconnu

04-MAI-2001 LNM/D. (327-1999)
Porter une bouée charpente cardinale Ouest, lumineuse, jaune, noire, 47°37'14.0"N 059°20'12.0"W
jaune, Q (9) 15s, marquée QBR
(N1999-092) LL(173.100) MPO(6829455-01)

Porter une bouée charpente cardinale Ouest, lumineuse, jaune, noire, 47°34'54.0"N 059°15'30.0"W
jaune, VQ (9) 10s, marquée QHR
(N1999-093) LL(173.120) MPO(6829456-01)

25-MAI-2001 LNM/D. 04-MAY-2001
Déplacer la bouée charpente de tribord à sifflet lumineuse rouge, FIR, WHIS, de 47°36'00.0"N 058°39'26.0"W
marquée QT2 à 47°36'09.9"N 058°39'25.2"W
LL(149.700) MPO(6829464-01)

4639 - Garia and Le Moine Bays - Carte Nouvelle - 20-SEP-1955 - Nad 1927

25-MAI-2001 LNM/D. 14-APR-2000
Porter une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée QT6 076°, 2.285 milles marins de
l'ancien phare de Rose Blanche
(47°36'07"N, 58°41'41"W, NAD83)
(N1999004) LL(149.500) MPO(6829459-01)

**PARTIE 2 – Édition 05/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée QT8	032°, 1.5 milles marins de l'ancien phare de Rose Blanche (47°36'07"N,58°41'41"W, NAD83)
		<i>(N1999-005) LL(149.300) MPO(6829460-01)</i>
Porter	un feu, FI G	069°30', 2.572 milles marins de l'ancien phare de Rose Blanche (47°36'07"N,58°41'41"W, NAD83)
		<i>(N1999-006) LL(149.600) MPO(6829461-01)</i>
Porter	Sur certains exemplaires un brise-lames	d'une longueur de 1/4 câble, 314°, 22°30', 1.42 milles marins de l'ancien phare de Rose Blanche (47°36'07"N,58°41'41"W, NAD83) <i>MPO(6829462-01)</i>
Porter	un feu, FI G	021°40', 1.43 milles marins de l'ancien phare de Rose Blanche (47°36'07"N,58°41'41"W, NAD83) <i>(N1999-129) LL(149.200) MPO(6829462-02)</i>
Rayer	la bouée charpente de tribord, lumineuse rouge, FIR, marquée QT2	088°, 1.67 milles marins de l'ancien phare de Rose Blanche (47°36'07"N,58°41'41"W, NAD83) <i>LL(149.700) MPO(6829464-02)</i>
Porter	une bouée charpente de tribord à sifflet lumineuse rouge, FIR, WHIS, marquée QT2	082°40', 1.638 milles marins de l'ancien phare de Rose Blanche (47°36'07"N,58°41'41"W, NAD83) <i>LL(149.700) MPO(6829464-03)</i>

4641 - Port aux Basques and Approches/et les approches - Nouvelle édition - 25-DEC-1998 - NAD 1983

18-MAI-2001		LNM/D. 21-JUL-2000
Rayer	la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée QP7	47°34'30.6"N 059°08'11.1"W <i>(N2000-073) LL(171.000) MPO(6405888-01)</i>
Porter	une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée QP7	47°34'30.9"N 059°08'10.4"W <i>(N2000-073) LL(171.000) MPO(6405888-02)</i>
Porter	une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée QG1	47°33'51.8"N 059°08'15.0"W <i>(N1999-151) LL(160.200) MPO(6827300-01)</i>
Porter	une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée QK2	47°33'42.8"N 059°08'37.2"W <i>(N1999-085) LL(160.100) MPO(6829443-01)</i>
Porter	une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée QK4	47°33'50.0"N 059°08'36.7"W <i>(N1999-088) LL(160.300) MPO(6829444-01)</i>
Porter	une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée QK5	47°34'01.4"N 059°08'38.7"W <i>(N1999-087) LL(160.400) MPO(6829445-01)</i>

**PARTIE 2 – Édition 05/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée QK6 47°34'06.3"N 059°08'35.4"W
(N1999-090) LL(160.500) MPO(6829446-01)

Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée QK7 47°34'10.2"N 059°08'36.0"W
(N1999-089) LL(160.600) MPO(6829451-01)

4641 - Channel-Port aux Basques - Nouvelle édition - 25-DEC-1998 - NAD 1983

18-MAI-2001 LNM/D. 21-JUL-2000
Rayer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée QP7 47°34'30.6"N 059°08'11.1"W
(N2000-073) LL(171.000) MPO(6405888-01)

Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée QP7 47°34'30.9"N 059°08'10.4"W
(N2000-073) LL(171.000) MPO(6405888-02)

4661 - Trout River Bay - Carte Nouvelle - 20-SEP-1955 - Inconnu

25-MAI-2001 LNM/D. (595-1996)
Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée XT3 189.5°, 6 encablures de la
Pointe du Nord de la
Baie(49°29'30"N, 58°07'15"W)
(N1999-084) LL(199.200) MPO(6829428-01)

Porter une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée XT2 192.8°, 6.05 encablures de la
Pointe du Nord de la
Baie(49°29'30"N, 58°07'15"W)
(N1999-083) LL(199.100) MPO(6829430-01)

4703 - White Point to Corbet Island - Nouvelle édition - 31-JAN-1964 - Nad 1927

04-MAI-2001 LNM/D. (566-1999)
Porter une bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée
NBT5 53°27'06.8"N 055°45'53.5"W
(N1999-114) LL(280.910) MPO(6829407-01)

4722 - Terrington Basin - Nouvelle édition - 27-FEV-1987 - Nad 1927

04-MAI-2001 LNM/D. (688-1996)
Porter une profondeur de 26 pieds 53°21'01.5"N 060°21'14.8"W
MPO(6829423-01)

Porter une profondeur de 25 pieds 53°21'01.2"N 060°21'19.8"W
MPO(6829423-02)

4744 - Approach to Spotted Island Harbour - Carte Nouvelle - 22-FEV-1963 - Inconnu

04-MAI-2001 LNM/D. (566-1999)
Porter une bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée
NBT5 53°27'06.8"N 055°45'53.8"W
(N1999-114) LL(280.910) MPO(6829407-01)

4745 - White Point to Sandy Island - Carte Nouvelle - 17-MAI-1963 - Nad 1927

04-MAI-2001 LNM/D. (515-1999)
Porter une bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée
NBT5 53°27'06.8"N 055°45'53.5"W
(N1999-114) LL(280.910) MPO(6829407-01)

**PARTIE 2 – Édition 05/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

4830 - Great Bay de l'eau and Approaches/et les approches - Carte Nouvelle - 14-FEV-1986 - Inconnu

11-MAI-2001 LNM/D. (312-1999)
Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée VW3 47°30'00.0"N 055°36'46.2"W
(N1999-098) LL(122.500) MPO(6829437-01)

18-MAI-2001 LNM/D. 11-MAY-2001
Porter une bouée charpente de tribord à cloche lumineuse rouge, FIR, marquée VS2 47°26'57.6"N 055°40'05.5"W
(N1999-097) LL(123.000) MPO(6829438-01)

L/C4831 - Fortune Bay - Northern Portion/Partie nord - Carte Nouvelle - 26-DEC-1986 - NAD 1983

11-MAI-2001 LNM/D. (544-1999)
Rayer la bouée charpente de bifurcation de bâbord, verte, rouge, verte, lumineuse, FI (2+1) G, marquée VBL 47°29'13.0"N 055°22'43.0"W
(N2000-213) LL(117.500) MPO(6829032-01)

Rayer la bouée charpente de mi-chenal lumineuse, rouge et blanche, Mo (A), marquée VSJ 47°27'36.0"N 055°26'00.0"W
(N2000-214) LL(118.500) MPO(6829033-01)

L/C4832 – Fortune Bay - Southern Portion/Partie sud - Carte Nouvelle - 02-OCT-1987 - NAD 1983

11-MAI-2001 LNM/D. (312-1999)
Remplacer la bouée à espar de bâbord, verte, marquée VFC1, par une bouée à espar de bâbord, lumineuse verte, FI G, marquée VFC1 47°13'36.0"N 055°25'06.0"W
(N2000-079) LL(111.100) MPO(6828843-01)

Remplacer la bouée à espar de tribord, rouge, marquée VFC2, par une bouée à espar de tribord, lumineuse rouge, FI R, marquée VFC2 47°13'42.0"N 055°24'00.0"W
(N2000-080) LL(111.200) MPO(6828844-01)

Rayer la bouée charpente de bifurcation de bâbord, verte, rouge, verte, lumineuse, FI (2+1) G, marquée VBL 47°29'13.0"N 055°22'43.0"W
(N2000-213) LL(117.500) MPO(6829032-01)

Rayer la bouée charpente de mi-chenal lumineuse, rouge et blanche, Mo (A), marquée VSJ 47°27'36.0"N 055°26'00.0"W
(N2000-214) LL(118.500) MPO(6829033-01)

Porter un feu, FI G 47°14'08.2"N 055°21'27.5"W
(N1999-118) LL(112.100) MPO(6829426-01)

Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée VW3 47°29'59.9"N 055°36'43.1"W
(N1999-098) LL(122.500) MPO(6829437-01)

18-MAI-2001 LNM/D. 11-MAY-2001
Porter une bouée charpente de tribord à cloche lumineuse rouge, FIR, marquée VS2 47°26'57.5"N 055°40'02.5"W
(N1999-097) LL(123.000) MPO(6829438-01)

L/C4832 – FORTUNE HARBOUR - Carte Nouvelle - 02-OCT-1987 - NAD 1983

11-MAI-2001 LNM/D. (312-1999)
Porter un feu, FI G 47°04'21.3"N 055°49'49.3"W
(N2000-210) LL(103.400) MPO(6829028-01)

4848 - Long Pond - Carte Nouvelle - 12-JUN-1987 - NAD 1983

04-MAI-2001 LNM/D. 27-APR-2001
Rayer la bouée à espar de bâbord, verte, marquée CN1 47°31'02.0"N 052°58'34.2"W
(N2000-325) LL(496.800) MPO(6829206-01)

**PARTIE 2 – Édition 05/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter la bouée à espar de bâbord, lumineuse verte, FIG, marquée CN1 47°31'02.4"N 052°58'33.3"W
(N2000-325) LL(496.800) MPO(6829206-02)

5179 - Alexis Bay - Carte Nouvelle - 28-AOU-1964 - Niveau de référence local

04-MAI-2001 LNM/D. 27-APR-2001
Modifier F R pour lire Iso R 52°31'56.6"N 056°09'34.8"W
(N2000-047) LL(273.000) MPO(6828807-01)

Modifier F R pour lire Iso R 52°31'54.0"N 056°09'21.0"W
(N2000-048) LL(274.000) MPO(6828808-01)

Modifier F R pour lire Iso R 52°31'49.2"N 056°10'00.9"W
(N2000-049) LL(275.000) MPO(6828809-01)

Modifier F R pour lire Iso R 52°31'45.8"N 056°10'05.0"W
(N2000-050) LL(276.000) MPO(6828810-01)

5179 - Alexis River - Carte Nouvelle - 28-AOU-1964 - Niveau de référence local

04-MAI-2001 LNM/D. 27-APR-2001
Modifier F R 30ft pour lire Iso R 30ft 52°31'56.6"N 056°09'34.8"W
(N2000-047) LL(273.000) MPO(6828807-01)

Modifier F R 58ft pour lire Iso R 58ft 52°31'54.0"N 056°09'21.0"W
(N2000-048) LL(274.000) MPO(6828808-01)

Modifier F R 29ft pour lire Iso R 29ft 52°31'49.2"N 056°10'00.9"W
(N2000-049) LL(275.000) MPO(6828809-01)

Modifier F R 46ft pour lire Iso R 46ft 52°31'45.8"N 056°10'05.0"W
(N2000-050) LL(276.000) MPO(6828810-01)

6037 - Iron Island to/à West Bay - Carte Nouvelle - 13-NOV-1987 - NAD 1983

25-MAI-2001 LNM/D. (437-1997)
Rayer le feu 46°19'16.3"N 080°10'17.0"W
(D2001-041) LL(1440) MPO(6601492-01)

6218 - Kenora, Rat Portage Bay - Nouvelle édition - 11-MAR-1988 - Nad 1927

04-MAI-2001 LNM/D. 17-NOV-2000
Rayer le feu 49°45'02.0"N 094°29'11.0"W
(CCG-D01-036) LL(1471.7) MPO(6601476-01)

6251 - Gimli - Nouvelle édition - 26-MAI-2000 - NAD 1983

18-MAI-2001 LNM/D. 29-SEP-2000
Porter un feu FIG 50°37'44.9"N 096°58'54.5"W
(CCG-D01-034) LL(1570) MPO(6601474-01)

Porter un brise-lames joignant 50°37'45.5"N 096°58'53.5"W
50°37'43.3"N 096°58'57.5"W
50°37'43.6"N 096°59'03.0"W
et 50°37'45.4"N 096°59'13.0"W

La position du brise-lames est approximative. Le brise-lames est un ouvrage complété qui protège la partie sud du port de Gimli. Le rivage a aussi changé et on pourrait retrouver des quais flottants à l'intérieur du port. Suite à un levé du port prévu pour l'été 2001, une annexe graphique ultérieure fournira plus d'information concernant le brise-lames.

MPO(6601484-01)

**PARTIE 2 – Édition 05/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter un brise-lames entre 50°37'43.6"N 096°59'03.0"W
et 50°37'47.7"N 096°59'02.0"W

La position du brise-lames est approximative. Le brise-lames est un ouvrage complété qui protège la partie sud du port de Gimli. Le rivage a aussi changé et on pourrait retrouver des quais flottants à l'intérieur du port. Suite à un levé du port prévu pour l'été 2001, une annexe graphique ultérieure fournira plus d'information concernant le brise-lames.

MPO(6601484-02)

L/C8011 - Grand Bank, Northern Portion/Grand Banc,Partie Nord - Nouvelle édition - 30-DEC-1994 - Nad 1927

25-MAI-2001 LNM/D. (1712-1998)
Porter une zone de sécurité avec la légende TERRA NOVA joignant 46°27'30.7"N 048°30'15.8"W
46°27'06.1"N 048°27'28.4"W
46°29'33.1"N 048°27'21.2"W
46°29'39.1"N 048°29'33.7"W
et 46°27'30.7"N 048°30'15.8"W
(H1999-046) *MPO(6829458-02)*

L/C8012 - Flemish Pass/Passe Flamande - Nouvelle édition - 04-NOV-1994 - Nad 1927

25-MAI-2001 LNM/D. (1712-1998)
Porter une zone de sécurité avec la légende TERRA NOVA joignant 46°27'30.9"N 048°30'16.0"W
46°27'06.3"N 048°27'28.6"W
46°29'33.3"N 048°27'21.4"W
46°29'39.3"N 048°29'34.0"W
et 46°27'30.9"N 048°30'16.0"W
(H1999-046) *MPO(6829458-02)*

PARTIE 4 – Édition 05/2001
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Golfe du Saint-Laurent, première édition, 1992 —

Page 57 — Paragraphe 76, lignes 4 et 5

Supprimer: «— 240 pieds ... assèche.»

Remplacer par: d'une longueur de 240 pieds (73 m), offrant des profondeurs variant entre 4 et 6 pieds (1,3 et 1,9 m) le long de la face externe, longue de 66 pieds (20 m). Un récif sur lequel la mer brise s'allonge parallèlement au quai, à quelque 148 pieds (45 m) au large de la face Ouest. On a signalé que le quai assure une certaine protection des vents de SW mais qu'il est exposé aux vents de NE. À faible distance au SW, le petit quai en L de pêcheurs est dans un état de délabrement et la face externe assèche. À quelque 1 mille au SW, il y a un autre quai de pêcheurs dans un état de délabrement; il a une longueur de 161 pieds (49 m) et sa face externe assèche. Les vestiges d'un autre quai gisent au large de la face Ouest.

(N2001-010.0)

Page 57 — Paragraphe 77, lignes 3 à 5

Supprimer: «Près ... externe.»

Remplacer par: Un **quai** public en F, d'une longueur de 374 pieds (114 m), est implanté dans le rivage Ouest du village; la face Sud du tableau, d'une longueur de 82 pieds (25 m), offre des profondeurs variant entre 6 et 8 pieds (1,9 et 2,5 m). Des gros galets protègent la face externe du quai. Des roches gisent jusqu'à 33 pieds (10 m) au large de l'extrémité du quai, d'où la nécessité d'être prudent. Un **feu** (226.8), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité du quai. Une jetée — 46 pieds (14 m) sur 25 pieds (7,5 m) — offrant des profondeurs variant entre 3 et 6 pieds (0,8 et 1,7 m), s'enracine à 69 pieds (21 m) au SW de la face externe du quai. De nombreux petits quais et une grande bâtisse bleue sont situés à l'enracinement du quai public. Un **quai** public en L dont l'extrémité est en ruine se trouve à quelque 0,6 mille à l'WSW de Green Island Brook.

(N2001-010.1)

Page 57 — Paragraphe 80, dernière ligne

Ajouter: Des gros galets protègent la face externe du quai. Un **feu** (226.3), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité du quai public. Une jetée, d'une longueur de 167 pieds (51 m), offrant des profondeurs variant entre 1 et 3 pieds (0,3 et 1 m) le long de la face Nord, s'allonge à faible distance au Sud de l'extrémité du quai. Il y a une bâtisse sur le quai.

(N2001-010.2)

Page 57 — Supprimer le paragraphe 82

Remplacer par: 82 Le village de **Payne's Cove (Pines Cove)** est bâti à 1,2 mille au SW de Green Island Cove. Un quai, d'une longueur de 157 pieds (48 m), est implanté dans le rivage Est de l'anse; il est dans un état de délabrement. La section extérieure du quai — 30 pieds (9 m) sur 13 pieds (4 m) — offre une profondeur de 4 pieds (1,1 m) le long de l'extrémité. Le fond le long de la face externe du quai est malsain. Une bâtisse bleue est attenante au quai.

(N2001-010.3)

PARTIE 4 – Édition 05/2001
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 57 — Après le paragraphe 82

Insérer: 82.1 Le village de **Shoal Cove East** est bâti à quelque 1,8 mille au SW de Payne's Cove (Pines Cove). Le quai a une longueur de 154 pieds (47 m) mais l'extrémité est en ruine. La prudence s'impose car les ruines peuvent s'avancer jusqu'à 33 pieds (10 m) au large de l'extrémité du quai.

(N2001-010.4)

Page 57 — Paragraphe 84

Annuler la correction émise dans l'Édition bimensuelle n° 2/95.

(N2001-010.5)

Page 57 — Paragraphe 84, lignes 2 à 4

Supprimer: «Un quai ... public.»

Remplacer par: La profondeur est de 10 pieds (2,9 m) le long de la face externe du quai. Un **feu** (222.1), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité du quai. Il y a deux jetées près de l'enracinement du quai public; la jetée Ouest est en ruine et la jetée Est, 151 pieds (46 m) sur 20 pieds (6 m), offre une profondeur de 6 pieds (1,7 m) le long de la face externe. Une grande bâtisse bleue est attenante à l'enracinement du quai public.

(N2001-010.6)

Page 58 — Paragraphe 85, lignes 6 à 8

Supprimer: «Un quai ... bassins.»

Remplacer par: Un **quai** public, d'une longueur de 295 pieds (90 m), est implanté dans le rivage Nord de l'anse, à faible distance au SE de Savage Point; il offre des profondeurs variant entre 4 et 9 pieds (1,1 et 2,6 m). Un **feu** (215.1), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité du quai. Un quai, d'une longueur de 320 pieds (97 m), s'enracine à faible distance à l'Est du quai public; trois jetées en ruine gisent à l'extrémité du quai. Il y a une grande bâtisse sur le quai.

(N2001-010.7)

Page 61 — Paragraphe 125

Annuler la correction émise dans l'Édition hebdomadaire n° 12/93.

(N2001-010.8)

Page 61 — Paragraphe 125, lignes 2 à 7

Supprimer: «Un quai ... le quai.»

Remplacer par: Le poste Nord du quai public a une longueur de 98 pieds (30 m) et offre une profondeur minimale de 18 pieds (5,6 m). Un entrepôt est situé sur le quai. Un **feu** (230.3), est placé sur le toit de l'entrepôt. Une jetée, d'une longueur de 92 pieds (28 m), offrant une profondeur minimale de 19 pieds (5,8 m) le long de la face Ouest, s'allonge à l'extrémité Sud du quai. La face Est de la jetée offre des profondeurs variant entre 7 et 11 pieds (2,2 et 3,5 m). Un petit quai en L de Parcs Canada est situé à faible distance au SE du quai public; il offre une profondeur de 3 pieds (1 m) le long de la face externe, longue de 21 pieds (6,3 m). Un appontement flottant s'allonge au large de l'extrémité Sud de la jetée. Les vestiges d'un quai gisent à faible distance au SSE, d'où la nécessité d'être prudent. Un petit quai en L, qui assèche presque, s'enracine dans le côté Nord de Saddle Island.

(N2001-010.9)

PARTIE 4 – Édition 05/2001
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 61 — Paragraphe 139, dernière ligne

Ajouter: Une jetée, d'une longueur de 66 pieds (20 m), s'allonge à l'extrémité Sud du quai public; elle offre une profondeur de 10 pieds (3,1 m) le long de la face externe, longue de 26 pieds (8 m). Il y a une grande bâtisse blanche à l'enracinement du quai.

(N2001-011.0)

Page 62 — Paragraphe 140, ligne 6 – après «externe.»

Insérer: Un **feu** (229.2), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité du quai.

(N2001-011.1)

Page 62 — Avant le paragraphe 142

Ajouter: 141.1 Le village de **Capstan Island** est situé à 1,8 mille au SWW de West St. Modeste. Le petit **quai** public, d'une longueur de 72 pieds (22 m), assèche presque et ne convient qu'aux très petits bâtiments. On y accède par une ouverture de 20 pieds (6 m) de large, pratiquée dans un brise-lames de gros galets. Il y a une grande bâtisse blanche sur le quai.

(N2001-011.2)

Page 62 — Paragraphe 143, lignes 3 et 4 (Ré: correction émise dans l'Édition mensuelle n° 6/2000)

Ajouter: La cale de halage, 69 pieds (21 m) sur 19 pieds (5,9 m), offre des profondeurs variant entre 3 et 8 pieds (1 et 2,3 m). Des **bouées** jalonnent les approches du centre de services maritimes.

(N2001-011.3)

Page 62 — Supprimer le paragraphe 146

Remplacer par: 146 Un **quai** public en L, d'une longueur de 141 pieds (43 m), s'enracine dans le rivage Ouest de l'anse au Loup; il offre des profondeurs variant entre 12 et 15 pieds (3,6 et 4,6 m) le long de la face interne du musoir, d'une longueur de 256 pieds (78 m). La face externe est protégée par de gros galets. Un **feu** (231), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité du quai. Un bassin, pourvu d'appontements flottants pour petits bâtiments et protégé par un grand brise-lames de galets, qui laisse une entrée de 23 pieds (7 m) de large, se trouve à l'enracinement du quai. Au fond de la baie, un autre quai public borde une usine de transformation de poisson; en forme de T, il offre une profondeur minimale de 13 pieds (3,9 m) le long de la face externe, longue de 112 pieds (3,4 m). Un **feu** (230.4), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité du quai. On peut obtenir de l'eau potable à l'un ou l'autre des quais publics.

(N2001-011.4)

Page 63 — Paragraphe 156, lignes 1 et 2

Supprimer: «de 70 pieds ... externe»

Remplacer par: , d'une longueur de 92 pieds (28 m), offrant des profondeurs variant entre 2 et 3 pieds (0,5 et 0,8 m) le long de la face externe, longue de 30 pieds (9 m),

(N2001-011.5)

PARTIE 4 – Édition 05/2001
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 63 — Paragraphe 157, dernière ligne

Ajouter: Le village de **English Point** est desservi par un quai public en L d'une longueur de 135 pieds (41 m), offrant une profondeur de 4 pieds (1,3 m) le long de la face externe, longue de 39 pieds (12 m). On a signalé l'existence d'une barre de sable aux abords du quai; la mer s'y brise par des vents du large, d'où la nécessité d'être prudent.

(N2001-011.6)

Page 63 — Supprimer le paragraphe 159

Remplacer par: 159 Un **quai** public en L, d'une longueur de 164 pieds (50 m), s'enracine à quelque 0,2 mille au Sud de Admiral Point; les profondeurs varient entre 3 et 10 pieds (0,9 et 3 m) le long des 131 pieds (40 m) Nord de la face externe, qui a une longueur de 187 pieds (57 m). Un **feu** (228), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité du quai. Une cale de halage et une grande bâtisse sont situées en bordure du quai.

(N2001-11.7)

Page 63 — Paragraphe 164, lignes 5 et 6

Supprimer: «il offrirait ... (3,7 et 6,1 m).»

Remplacer par: offre une profondeur minimale de 13 pieds (4,1 m).

(N2001-011.8)

Page 63 — Paragraphe 164, dernière ligne

Ajouter: Des galets submergés gisent au large du coin NE du quai public, d'où la nécessité d'être prudent. Un brise-lames de galets est attenant au quai de l'usine de traitement de poisson, formant ainsi un bassin pour embarcations dont l'entrée a une largeur de 26 pieds (8 m).

(N2001-011.9)

Page 79 — Paragraphe 9, lignes 1 à 6

Supprimer: «Un quai ... public.»

Remplacer par: Un **quai** public, d'une longueur de 59 pieds (18 m), s'enracine dans le rivage Nord de l'anse. Il offre une profondeur minimale de 22 pieds (6,8 m) le long de la face externe, longue de 25 pieds (7,5 m). Un **feu** (215.3), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité du quai. Un quai, d'une longueur de 151 pieds (46 m), offrant une profondeur minimale de 7 pieds (2 m), s'allonge au NE du quai public; une usine de transformation de poisson est attenant au quai. Une jetée, d'une longueur de 43 pieds (13 m), est implantée dans le rivage à faible distance au NE du quai ci-dessus; elle offre une profondeur minimale de 14 pieds (4,3 m) le long de la face externe, longue de 25 pieds (7,5 m). Un autre quai, d'une longueur de 141 pieds (43 m) et offrant une profondeur minimale de 6 pieds (1,7 m), se trouve près de l'extrémité NE de l'anse; il y a une cale de halage à faible distance au SW du quai.

(N2001-012.0)

PARTIE 4 – Édition 05/2001
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 79 — Paragraphe 16, lignes 4 à 6

Supprimer: «L'aile ... (1,5 m).»

Remplacer par: Un **quai** public en L, d'une longueur de 125 pieds (38 m), offre une profondeur de 7 pieds (2 m) le long de la face externe, longue de 52 pieds (16 m). Un appontement flottant, d'une longueur de 56 pieds (17 m), s'allonge à l'extrémité du quai public. Un quai de 89 pieds (27 m) de long, en ruine, est situé à l'enracinement du quai, du côté sous le vent.

(N2001-012.1)

Page 81 — Paragraphe 20, lignes 7 et 8

Supprimer: «la profondeur ... (18 m).»

Remplacer par: d'une longueur de 180 pieds (55 m), il offre des profondeurs variant entre 7 et 10 pieds (2,1 et 3 m) le long de la face externe, longue de 69 pieds (21 m).

(N2001-012.2)

Page 81 — Paragraphe 22, ligne 10

Supprimer: 35 pieds (11 m)

Remplacer par: 56 pieds (17 m)

(N2001-012.3)

Page 82 — Paragraphe 24, ligne 5

Supprimer: 50 pieds (15 m)

Remplacer par: 43 pieds (13 m)

(N2001-012.4)

Page 82 — Paragraphe 29, ligne 3

Supprimer: 6 pieds (1,8 m)

Remplacer par: 4 pieds (1,1 m)

(N2001-012.5)

Page 83 — Paragraphe 33, lignes 4 et 5

Supprimer: «Une usine ... quai.»

(N2001-012.6)

Page 83 — Paragraphe 34, ligne 2

Supprimer: 850 pieds (259 m)

Remplacer par: 761 pieds (232 m)

(N2001-012.7)

Page 83 — Paragraphe 34, ligne 3

Supprimer: (0,9 m)

Remplacer par: (0,8 m)

(N2001-012.8)

Page 83 — Supprimer le paragraphe 36

Remplacer par: 36 Un quai public en L, dans un état de délabrement, s'enracine à 0,5 mille au Sud de New Ferrole Point; d'une longueur de 210 pieds (64 m), il offre des profondeurs variant entre 5 et 7 pieds (1,6 et 2 m) le long de la face externe, longue de 85 pieds (26 m). Les ruines submergées d'une jetée, dangereuses pour la navigation, s'allongent sur 167 pieds (51 m) au SE de l'extrémité du quai; la prudence s'impose. Une usine de transformation de poisson est attenante au quai public. L'anse abrite plusieurs plates-formes de pêche.

(N2001-012.9)

PARTIE 4 – Édition 05/2001
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 83 — Paragraphe 47, lignes 4 à 7

Supprimer: «Un quai ... long.»

Remplacer par: Un quai public en F, d'une longueur de 456 pieds (139 m), est implanté dans le rivage Nord du havre; il offre une profondeur de 11 pieds (3,3 m) le long de la face externe, longue de 85 pieds (26 m). Des hauts-fonds gisent à faible distance de la face Ouest du quai; la mer brise sur les hauts-fonds.

(N2001-013.0)

Page 83 — Paragraphe 49, ligne 2

Supprimer: 15 pieds (4,6 m)

Remplacer par: 13 pieds (4 m)

(N2001-013.1)

Page 84 — Après le paragraphe 60

Insérer: 60.1 **Barr'd Harbour**, situé à 0,9 mille au SSE de Calculus Rock, est desservi par un **quai** public en L; implanté dans le rivage Nord, il a une longueur de 141 pieds (43 m) — la face externe, longue de 52 pieds (16 m), assèche presque. L'accès au quai est très étroite et exposée, et on a signalé que le quai était utilisé par des petits bâtiments seulement.

(N2001-013.2)

Page 84 — Paragraphe 61, lignes 6 et 7

Supprimer: «12 pieds ... externe.»

Remplacer par: 18 pieds (5,5 m), offrant une profondeur de 5 pieds (1,4 m) le long de la face externe, longue de 62 pieds (19 m),

(N2001-013.3)

Page 100 — Après le paragraphe 291

Insérer: 291.1 **Rouzes Brook**, situé à quelque 2,6 milles à l'ENE de Cape St. George, est desservi par un quai brise-lames de 190 pieds (58 m) de long environ. Les profondeurs varient entre 1 et 5 pieds (0,3 et 1,5 m) le long de la face interne du quai brise-lames. Un **feu** (183.84), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité du quai. De gros galets protègent la face externe du quai. Un brise-lames de gros galets s'allonge à quelque 115 pieds (35 m) au NE de l'extrémité du quai brise-lames. Des **feux** (183.82, 184.83), reposant sur des mâts, sont placés sur l'extrémité des brise-lames. Suite à une tempête récente, on a signalé la présence de gros galets entre les brise-lames et dans le bassin, d'où la nécessité d'être prudent.

(N2001-013.4)

Page 199 — INDEX, après «Barge Point.....59»

Insérer: Barr'd Harbour.....84

(N2001-013.5)

Page 201 — INDEX, après «Capstan Cove Point.....59»

Ajouter: Capstan Island62

(N2001-013.6)

Page 209 — INDEX

Supprimer: Payne's Cove57»

Remplacer par: Payne's Cove (Pines Cove).....57

(N2001-013.7)

PARTIE 4 – Édition 05/2001
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 211 — INDEX, après «Round Reef.....98»
Insérer: Rouzes Brook.....100

(N2001-013.8)

Page 212 — INDEX, après «Shoal Cove83»
Insérer: Shoal Cove East.....57

(N2001-013.9)

ATL 110 — Fleuve Saint-Laurent — Cap Whittle/Cap Gaspé à Les Escoumins, première édition, 1992 —

Page 63 — Paragraphe 93, première ligne
Supprimer: Le **feu** du brise-lames de la baie Verte (1737)
Remplacer par: Une **balise de jour** de tribord, fixée sur une tour,

(L2001-014.1)

CEN 303 — Welland Canal et lac Érié, première édition, 1996 —

Page 35 — Paragraphe 152, dernière ligne
Ajouter: Une **roche**, couverte de 6 pieds (1,8 m) d'eau, gît à
0,8 mille au SSE de l'entrée du havre.

(C2001-042.1)

Lac Nipissing, première édition, 1987 —

Page 55 — Supprimer le paragraphe 57.

(C2001-041.1)

PARTIE 5 – Édition 05/2001
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
103.4	Fortune Harbour	47 04 21.3 55 49 49.3	FI G	4s 3.5	Mât cylindrique gris. 2.1	À longueur d'année. Carte:4832 Éd. 05/01 (N00-210)
111.1	Whales Rock – Bouée lumineuse VFC1	47 13 36 55 25 06	F G	4s	Espar verte, marquée "VFC1".	À longueur d'année. Carte:4832 Éd. 05/01 (N00-079)
111.2	Raggey Rock – Bouée lumineuse VFC2	47 13 42 55 24 00	F R	4s	Espar rouge, marquée "VFC2".	À longueur d'année. Carte:4832 Éd. 05/01 (N00-080)
112.1	Garnish Inner Breakwater	47 14 08.2 55 21 27.5	FI G	4s 3.5	Mât cylindrique. 2.1	À longueur d'année. Carte:4832 Éd. 05/01 (N99-118)
117.5	St. Jacques Island - Bouée à sifflet lumineuse VBL						Rayer du Livre. Carte:4831 Éd. 05/01 (N00-213)
118.5	St. Jacques Island - Bouée à cloche lumineuse VSJ						Rayer du Livre. Carte:4831 Éd. 05/01 (N00-214)
123	Shag Rock Sunker - Bouée à cloche lumineuse VS2	47 26 57.6 55 40 05.5	F R	4s	Rouge, marquée "VS2".	À longueur d'année. Carte:4830 Éd. 05/01 (N99-097)
124	Rocky Point (Harbour Breton)	Sur la pointe. 47 28 46.4 55 47 37.4	FI W	4s 16.2	5	Tour cylindrique, bandes horizontales rouges et blanches. 6.1	À longueur d'année. Carte:4830 Éd. 05/01 (N00-038)
149.2	Harbour Le Cou, brise-lames	47 37 16.5 58 41 05	FI G	2.5s 3.5	Mât cylindrique. 2.1	À longueur d'année. Carte:4635 Éd. 05/01 (N99-129)
149.3	Calapose Rock Bouée lumineuse QT8	47 37 13 58 40 38	F R	4s	Espar rouge, marquée "QT8".	À longueur d'année. Carte:4635 Éd. 05/01 (N99-005)
149.5	Kitty Island Bouée lumineuse QT6	47 36 30 58 38 33	F R	4s	Espar rouge, marquée "QT6".	À longueur d'année. Carte:4635 Éd. 05/01 (N99-004)
149.6	Petites Wharf	47 36 50 58 38 18	FI G	4s 4.0	Mât cylindrique. 2.1	À longueur d'année. Carte:4635 Éd. 05/01 (N99-006)
149.7	Petites - Bouée à sifflet lumineuse QT2	À l'Est du feu de Rose Blanche Point. 47 36 09.9 58 39 25.2	F R	4s	Rouge, marquée "QT2".	À longueur d'année. Carte:4635 Éd. 05/01
151.2	Rose Blanche - Bouée lumineuse QR6	47 36 25 58 41 49	F R	4s	Rouge, marquée "QR6".	À longueur d'année. Carte:4635 Éd. 05/01 (N00-066)

PARTIE 5 – Édition 05/2001
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
TERRE-NEUVE							
151.6	Diamond Cove (Rose Blanche) – Bouée lumineuse QD2	47 36 24 58 41 56	F R	4s	Rouge, marquée "QD2".	À longueur d'année. Carte:4635 Éd. 05/01 (N00-072)
160.1	Motherlake Bay West - Bouée lumineuse QK2	47 33 42.8 59 08 37.2	F R	4s	Espar rouge, marquée "QK2".	Saisonnier. Carte:4641 Éd. 05/01 (N99-137)
160.2	Channel Gut Five Foot Rock - Bouée lumineuse QG1	47 33 51.8 59 08 15	F G	4s	Espar verte, marquée "QG1".	Saisonnier. Carte:4641 Éd. 05/01 (N99-136, 151)
160.3	4 Foot Shoal - Bouée lumineuse QK4	47 33 50 59 08 36.7	F R	4s	Espar rouge, marquée "QK4".	Saisonnier. Carte:4641 Éd. 05/01 (N99-088)
160.4	South Shoal Pig Island - Bouée lumineuse QK5	47 34 01.4 59 08 38.7	F G	4s	Espar verte, marquée "QK5".	Saisonnier. Carte:4641 Éd. 05/01 (N99-137)
160.5	2 Foot Rock Motherlake Bay - Bouée lumineuse QK6	47 34 06.3 59 08 35.4	F R	4s	Espar rouge, marquée "QK6".	Saisonnier. Carte:4641 Éd. 05/01 (N99-090)
160.6	4 Foot Rock Motherlake Bay - Bouée lumineuse QK7	47 34 10.2 59 08 36	F G	4s	Espar verte, marquée "QK7".	Saisonnier. Carte:4641 Éd. 05/01 (N99-089)
171	Point Pleasant - Bouée lumineuse QP7	Abords de la pointe. 47 34 30.9 59 08 10.4	F G	4s	Espar verte, marquée "QP7".	Espar d'hiver. Saisonnier. Carte:4641 Éd. 05/01 (N00-073)
173.1	Brandies Rock - Bouée lumineuse cardinale Ouest QBR	47 37 14 59 20 12	Q(9) W	15s	Jaune, noire et jaune, marquée "QBR".	Saisonnier. Carte:4635 Éd. 05/01 (N99-092)
173.12	Halibut Rocks - Bouée lumineuse cardinale Ouest QHR	47 34 54 59 15 30	VQ(9) W	10s	Jaune, noire et jaune, marquée "QHR".	Saisonnier. Carte:4635 Éd. 05/01 (N99-093)
199.1	Trout River Point Rock - Bouée lumineuse XT2	49 28 57.1 58 07 52.8	F R	4s	Espar rouge, marquée "XT2".	Saisonnier. Carte:4663 Éd. 05/01 (N99-083)
199.2	Trout River Bay Shoal - Bouée lumineuse XT3	49 28 56.2 58 07 52.4	F G	4s	Espar verte, marquée "XT3".	Saisonnier. Carte:4663 Éd. 05/01 (N99-084)
235.33	Rack Cove Shoal - Bouée lumineuse KQ6	51 32 33 55 27 50	F R	4s	Espar rouge, marquée "KQ6".	Saisonnier. Carte:4020 Éd. 05/01 (N99-140)
235.34	Alcock's Point - Bouée lumineuse KQ7	51 32 10 55 27 45	F G	4s	Espar verte, marquée "KQ7".	Saisonnier. Carte:4020 Éd. 05/01 (N99-141)

PARTIE 5 – Édition 05/2001
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

TERRE-NEUVE

235.35	Sandy Point – Bouée lumineuse KQ8	51 31 34 55 27 38	F R	4s	Espar rouge, marquée "KQ8".	Saisonnier. Carte:4020 Éd. 05/01 (N99-142)
273	Grove Island, Light Tickle - Alignement Est-Ouest	Sur la rive Sud. 52 31 56.4 56 09 34.7	Iso R	2s	9.1	Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 7.9	Saisonnier.
274		106°26' 269.1m du feu antérieur.	Iso R	2s	17.7	Tour à claire-voie blanche, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 4.6	Saisonnier. Carte:5179 Éd. 05/01 (N00-047,048)
275	Grove Island, Light Tickle – Alignement Nord- Sud	Sur la rive Sud. 52 31 49.4 56 10 00.9	Iso R	2s	8.8	Tour à claire-voie blanche, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 7.4	Saisonnier.
276		216°13' 134.7m du feu antérieur.	Iso R	2s	14.0	Tour à claire-voie blanche, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 6.0	Saisonnier. Carte:5179 Éd. 05/01 (N00-049,050)
280.91	Black Tickle – Bouée lumineuse NBT5	53 27 06.8 55 45 53.5	F G	4s	Verte, marquée "NBT5".	Saisonnier. Carte:4745 Éd. 05/01 (N99-114)
323.49	Pigeon Island - Bouée lumineuse NP8	56 02 27.2 61 14 02.4	F R	4s	Espar rouge, marquée "NP8".	Saisonnier. Carte:5049 Éd. 05/01 (N01-017)
344.6	Seal Rock – Bouée lumineuse DW1	49 29 33.4 55 17 08.7	F G	4s	Espar verte, marquée "DW1".	Saisonnier. Carte:4594 Éd. 05/01 (N99-072)
496.8	Long Pond Harbour - Bouée lumineuse CN1	47 31 02.4 52 58 33.3	F G	4s	Espar verte, marquée "CN1".	Saisonnier. Carte:4848 Éd. 05/01 (N00-325)
498.07	Long Pond Channel - Bouée lumineuse CL25	47 31 21 52 58 09.9	F G	4s	Espar verte, marquée "CL25"	Saisonnier. Carte:4848 Éd. 05/01

ATLANTIQUE

30 H4171	Gull Islet	Sur la barre rocheuse de l'îlot. 44 41 11.3 66 43 43.7	Fl G	6s	5.1	Tour à claire-voie verte.	Lum. 1 s; obs. 5 s À longueur d'année. Carte:4340 Éd. 05/01 (F00-194)
57.8	Joe's Point - Bouée à cloche lumineuse S10	45 04 40.3 67 05 32.4	F R	4s	Rouge, marquée "S10".	À longueur d'année. Carte:4115 Éd. 05/01 (F01-004)

PARTIE 5 – Édition 05/2001
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
ATLANTIQUE							
58.5	Sand Point - Bouée lumineuse S14	45 07 29.1 67 08 18.3	F R	4s	Rouge, marquée "S14".	À longueur d'année. Carte:4115 Éd. 05/01 (F01-004)
62 H4130	St. Andrews West Channel	Côté Nord du chenal. 45 04 15.2 67 04 03.8	FI G	4s	2.8	Tour à claire-voie verte. 7.6	À longueur d'année. Carte:4115 Éd. 05/01 (F01-004)
63	Niger Reef - Bouée lumineuse SY4	Au Nord du récif. 45 04 13.8 67 04 24	F R	4s	Rouge, marquée "SY4".	À longueur d'année. Carte:4115 Éd. 05/01 (F01-004)
64 H4127	St. Andrews (North Point)	45 04 02.6 67 02 50.3	FI R	4s	7.0	Tour à claire-voie carrée rouge. 12.0	À longueur d'année. Carte:4115 Éd. 05/01 (F01-004)
66	Navy Bar - Bouée à cloche lumineuse SX3	NE. de la pointe Sud de l'île Navy. 45 03 30.3 67 01 42	F G	4s	Verte, marquée "SX3".	À longueur d'année. Carte:4115 Éd. 05/01 (F01-004)
67 H4126	Tongue Shoal	Récif de l'entrée Est. 45 03 44.8 67 00 46.2	FI W	4s	6.8	Tour à claire-voie carrée rouge. 10.1	Réflecteur radar. À longueur d'année. Carte:4115 Éd. 05/01 (F01-004)
92 H4104	Dipper Harbour, brise-lames	45 05 40.5 66 24 56.7	FI G	4s	10.5	Tour à claire-voie triangulaire. 6.1	À longueur d'année. Carte:4116 Éd. 05/01 (F00-043)
983 H982	Prim Point	Près de la pointe, extrémité SE. de la baie Hillsborough. 46 03 01 63 02 23	FI W	5s	20.7	Tour cylindrique blanche. 18.3	Rayer le feu de secours. Lum. 1 s; obs. 4 s. À longueur d'année. Carte:4466 Éd. 05/01 (G01-009)
1756.4 H2096	Île aux Basques	Extrémité Est de l'île. 48 08 57.1 69 14 18.4	FI Y	6s	14.6	Tour à claire-voie carrée. 9.1	Lum.1 s; obs.5 s Saisonnier. Fonctionne de nuit seulement. Réflecteur radar. Carte:1235 Éd. 05/01 (L01-032)
1784 H2118	Anse à l'Eau	Extrémité du quai. 48 08 19.6 69 43 40.2	F G		9.9	Tour à claire-voie carrée. 6.1	À longueur d'année. Fonctionne de nuit seulement. Réflecteur radar. Carte:1203 Éd. 05/01 (L01-028)

EAUX INTÉRIEURES

Les aides à la navigation situées dans les Lac Timagami (L.F. 1330 à 1346), Lac à la Pluie (L.F. 1445 à 1468), Lac des Bois (L.F. 1470 à 1514.9), Lac Seul (L.F. 1534 à 1540.5), Lac Red (L.F. 1540.6 à 1553), Lac Wabigoon (L.F. 1554 à 1557), Lac Dinorwic (L.F. 1557.7, 1558), Rivière Red (L.F. 1558.8 à 1561) Lac Winnipeg (L.F. 1562 à 1625) et Lac Winnipegosis (L.F. 1625.5 à 1645.8) devraient être énumérées Saisonnier.

PARTIE 5 – Édition 05/2001
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
EAUX INTÉRIEURES							
626	Bouée lumineuse 5 (É.-U.)	41 56 04.2 83 06 53.7	F G	2.5s	Verte, marquée "5".	Saisonnier.
							Carte:2123 Éd. 05/01
626.5	Bouée lumineuse 6 (É.-U.)	41 56 07.7 83 06 38.3	F R	2.5s	Rouge, marquée "6".	Saisonnier.
							Carte:2123 Éd. 05/01
628	Bouée lumineuse 9 (É.-U.)	Côté Ouest du chenal. 41 57 46 83 07 30	F G	2.5s	Verte, marquée "9".	Saisonnier.
							Carte:2123 Éd. 05/01
630.5	Bouée lumineuse 13 (É.-U.)	41 59 23.6 83 08 11	F G	2.5s	Verte, marquée "13".	Saisonnier.
							Carte:2123 Éd. 05/01
631	Bouée lumineuse 14 (É.-U.)	41 59 28 83 07 55	F R	2.5s	Rouge, marquée "14".	Saisonnier.
							Carte:2123 Éd. 05/01
790	Saugeen - Alignement	Sur un caisson sur le brise-lames, près de l'extrémité. 44 30 06 81 22 33	F G F W	10.4 11.0	Tour blanche, bande verticale orange. 11.0	Visible sur l'alignement. Saisonnier.
							Cornet - Son 3s; sil. 17s
Les navigateurs qui désirent que le cornet soit mis en marche peuvent l'activer en appuyant cinq fois sur le déclic du microphone radio dans une fenêtre de cinq (5) secondes sur la voie 19 - 156.95 VHF. Le cornet peut être activé avec une puissance d'énergie de un (1) watt à une distance de 3 milles marins. Le cornet demeurera activé pour une période de 30 minutes et peut être réactivé au besoin.							
791		095°15' 722.7m du feu antérieur.	F G	20.0	Tour blanche, bande verticale orange. 10.2	Visible sur l'alignement et dans un petit secteur de chaque côté de l'alignement.
							Carte:2292 Éd. 05/01
828	Cape Croker	Sur la pointe SE. du cap. 44 57 21.3 80 57 38.1	F(2) W	5s	18.7	24 15.9	Tour octogonale blanche. Lum.0.25 s; obs.0.75 s; lum.0.25 s; obs.3.75 s Saisonnier.
							Carte:2282 Éd. 05/01
858	Bennet Bank - Bouée lumineuse M3	Abords de la bordure SW. du banc. 44 52 24.8 80 01 26.6	F G	4s	Verte, marquée "M3".	(Espar d'hiver). Saisonnier.
							Carte:2241 Éd. 05/01 (D01-028)
860	Sawlog Point - Bouée lumineuse M6	Au Nord de la pointe. 44 52 26.7 79 57 04.8	F R	4s	Rouge, marquée "M6".	(Espar d'hiver). Saisonnier.
							Carte:2241 Éd. 05/01 (D01-031)

PARTIE 5 – Édition 05/2001
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu		Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume	
EAUX INTÉRIEURES									
862	<i>Pinery Point - Bouée lumineuse M12</i>	<i>À l'Est de la pointe. 44 50 22.7 79 53 38.3</i>	<i>F</i>	<i>R</i>	<i>4s</i>	<i>.....</i>	<i>Rouge, marquée "M12".</i>	<i>Saisonnier.</i> Carte:2241 Éd. 05/01 (D01-032)	
863	<i>Candlemas Shoal - Bouée lumineuse M13</i>	<i>À l'Ouest du haut- fond. 44 49 14.9 79 52 28.2</i>	<i>F</i>	<i>G</i>	<i>4s</i>	<i>.....</i>	<i>Verte, marquée "M13".</i>	<i>(Espar d'hiver). Saisonnier.</i> Carte:2241 Éd. 05/01 (D01-033)	
895.5	<i>Tonch Point - Bouée lumineuse MN5</i>	<i>Au Sud de la pointe. 44 51 43 79 50 57</i>	<i>Æ</i>	<i>G</i>	<i>4s</i>	<i>.....</i>	<i>Espar verte, marquée "MN5".</i>	<i>Saisonnier.</i> Carte:2202 Éd. 05/01 (D01-035)	
902.4	<i>Spain Rock – Bouée lumineuse cardinale Ouest MC</i>	<i>44 59 38.7 80 05 02.3</i>	<i>Q(9)</i>	<i>W</i>	<i>15s</i>	<i>.....</i>	<i>Jaune, noire et jaune, marquée "MC".</i>	<i>Espar d'hiver.</i> Carte:2284 Éd. 05/01 (D01-030)	
1059.6	<i>Hay Point – Alignement</i>	<i>Sur la pointe, St. Joseph Island. 46 07 39 84 00 00</i>	<i>F</i>	<i>W</i>		<i>11.6</i>	<i>.....</i>	<i>Tour carrée, marque de jour blanche, bande verticale orange. 8.7</i>	<i>À longueur d'année.</i>
1059.7		<i>128° 335.3m du feu antérieur.</i>	<i>F</i>	<i>W</i>		<i>18.3</i>	<i>.....</i>	<i>Tour carrée, marque de jour blanche, bande verticale orange. 15.5</i>	<i>À longueur d'année.</i> Carte:14882(É.-U.) Éd. 05/01
1060	<i>Sailors Encampment – Alignement amont</i>	<i>46 15 40.5 84 05 53.8</i>	<i>F</i>	<i>W</i>		<i>23.1</i>	<i>.....</i>	<i>Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale orange. 15.0</i>	<i>À longueur d'année.</i>
1061		<i>016°55' 665.4m du feu antérieur.</i>	<i>F</i>	<i>W</i>		<i>31.7</i>	<i>.....</i>	<i>Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale orange. 17.8</i>	<i>À longueur d'année.</i> Carte:2250 Éd. 05/01
1062	<i>Rains Wharf – Alignement</i>	<i>46 15 15 84 05 43.2</i>	<i>F</i>	<i>W</i>		<i>9.8</i>	<i>.....</i>	<i>Mât cylindrique, marque de jour blanche, bande verticale orange. 7.8</i>	<i>Visible sur l'alignement. Feu de secours. À longueur d'année.</i>
1063		<i>134°56' 268.1m du feu antérieur.</i>	<i>F</i>	<i>W</i>		<i>16.2</i>	<i>.....</i>	<i>Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale orange. 13.3</i>	<i>À longueur d'année.</i> Carte:2250 Éd. 05/01
1064	<i>Stribling Point – Alignement amont</i>	<i>46 18 46.8 84 06 55.5</i>	<i>F</i>	<i>W</i>		<i>19.4</i>	<i>.....</i>	<i>Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale orange. 13.1</i>	<i>À longueur d'année.</i>
1065		<i>111°55' 961.4m du feu antérieur.</i>	<i>F</i>	<i>W</i>		<i>30.4</i>	<i>.....</i>	<i>Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale orange. 13.1</i>	<i>À longueur d'année.</i> Carte:14883(É.-U.) Éd. 05/01

PARTIE 5 – Édition 05/2001
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
EAUX INTÉRIEURES							
1070	Canadian Canal - Entrée amont - Alignement	Sur la jetée. 46 30 53.1 84 22 17.5	F R		12.3	Support à claire-voie carré, marque de jour rouge, bande verticale blanche. 9.2	À longueur d'année.
1071		Sur une pointe, 050°48' 247.2m du feu antérieur.	F R		19.1	Support à claire-voie carré, marque de jour rouge, bande verticale blanche. 15.2	À longueur d'année. Carte:14884(É.-U.) Éd. 05/01
1077	Pointe aux Pins - Alignement	Extrémité de Point Louise. 46 28 04 84 28 20	F G		9.1	Tour, marque de jour blanche, bande verticale orange. 7.9	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
1078		233°06' 280.9m du feu antérieur.	F G		19.0	Tour à claire-voie tripode, marque de jour blanche, bande verticale orange. 16.8	À longueur d'année. Carte:14884(É.-U.) Éd. 05/01
1079	Pointe aux Pins - Feu principal	Extrémité de la basse pointe de sable. 46 27 50.8 84 28 22.3	F R		8.2 6	Tour cylindrique, bandes horizontales rouges et blanches. 6.1	À longueur d'année. Carte:14884(É.-U.) Éd. 05/01
1342	Squirrel Point	Bras Nord, sur Sealrock Point.	Fl W	4s	6.7	Mât cylindrique , marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 4.9	Saisonnier. Carte:N/A Éd. 05/01
1440	Lavigne Bridge						Rayer du Livre. Carte:6037 Éd. 05/01 (D01-041)
1498	Flag Island Reef (É.-U.)						Rayer du Livre. Carte:6215 Éd. 05/01
1504	Sioux Narrows, quai	Extrémité du quai. 49 24 32 94 05 37	F W		5.8	Mât. 4.6	Saisonnier. Carte:6201 Éd. 05/01 (D00-082)
1520	Creedon Reef - Bouée lumineuse	Au centre de Southeast Bay. 50 05 00 91 54 41	Fl R	4s	Rouge.	Saisonnier. Carte:N/A Éd. 05/01
1564	Embouchure de Red River - Bouée lumineuse X	50 25 32 96 49 30	Mo(A) W		Bandes verticales rouges et blanches, surface orange fluorescent, marquée "X".	Saisonnier. Carte:6242 Éd. 05/01
1570	Gimli Harbour	À l'extrémité du brise-lames. 50 37 45.5 96 58 53.5	Fl G	4s	2.7	Mât cylindrique gris. 1.2	Saisonnier. Entretenu par la ville de Gimli. Carte:6251 Éd. 05/01 (D01-034)

PARTIE 5 – Édition 05/2001
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

EAUX INTÉRIEURES

2612 H27	Churchill – Alignement	58 47 00.9 94 13 59.2	F W	24.0	Tour à claire-voie triangulaire, marque de jour lattée orange fluorescent.	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
2613 H27.1	Racon --.(G) Bande X & S	236°25' 1632.8m du feu antérieur.	F W	48.0	Tour à claire-voie triangulaire, marque de jour lattée orange fluorescent.	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.

Carte:5640
Éd. 05/01

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation observateur : _____ Capitaine _____

Navire (ou adresse) _____

Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et l'adresse du siège social:

Emplacement général: _____

Objet: _____

Position approx : _____ de latitude _____ de longitude

Carte utilisée pour le pointage : _____ (corrigée d'après l'Avis aux navigateurs n° _____ de 2000 _____)

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) _____

Détails aux compléments (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)

Heure (UTC) _____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

** Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

Dans le cas de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, ou lorsque des corrections aux Instructions Nautiques semblent nécessaires.